

Proposition pour
Étude de faisabilité et développement d'un dispositif d'identification intégré
dans un anneau métallique

Remise à :

Emmanuel Pierre
INIZIA/ Projet ICARE
emmanuel.pierre@iei-inizia.fr

Votre contact :

Frédéric Briand
Eff'Innov Technologies
frederic.briand@effinnov.com
+33 (0)6 1758 0593

Proposition n° : 201603-OFF04

Le 08 Septembre 2016

V1.3

Informations Confidentielles: Ce document contient des informations confidentielles. Le contenu de ce document ne peut être transmis ou reproduit pour utilisation ou distribution sans l'autorisation expresse d'EFF'INNOV Technologies

1. Introduction

Ce document constitue la proposition commerciale pour l'étude de faisabilité et le développement d'un dispositif d'identification intégré dans un anneau métallique.

Cette proposition comprend :

- L'étude et le développement du produit ;
- L'évaluation du mécanisme de sécurité et proposition d'amélioration ;
- Passage des tests de pré-certification EMVCo-L1 (paiement sans-contact) ;

La proposition ne comprend pas :

- L'industrialisation du produit (outillage, banc de test...);
- Les certifications CE ;

Cette proposition capitalise les informations qui ont été transmises à EFF'INNOV Technologies et s'inscrit dans notre volonté de vous accompagner dans la réalisation de ce projet.

2. Références

[CDCF] Système d'identification sans contact
Cahier Des Charges Fonctionnel de la Bague V3
Jeremy NEYROU/ Fabien RAIOLA

3. Vos objectifs

INIZIÀ (incubateur d'entreprises innovantes de Corse) accompagne le Projet « ICARE », initié par Jérémy NEYROU et Fabien RAIOLA.

Ce projet porte sur le développement d'une bague autonome et connectée, exploitant différentes technologies d'échange sans contact à destination de nombreux marchés.

L'objectif est de créer un anneau métallique, qui a déjà fait l'objet de plusieurs dépôts de demandes de brevets, prévu pour fonctionner à une température de 22°C. Le design de cet objet en titane, sera spécifique puisqu'à l'intérieur et en surface se trouvera un dispositif électronique fonctionnant avec la technologie NFC passive et une cellule photosensible. Les données stockées sur le transpondeur seront cryptées à l'aide du code AES 256 bits.

La commande d'émission du transpondeur NFC devra être liée à la présence de luminosité sur la cellule photovoltaïque ou non.

Les principales difficultés techniques de production que vous avez identifiées sont :

- Travail d'un matériau métallique esthétique, solide et inoxydable (type titane).
- Compétences de design
- Développement et miniaturisation de la logique de commande du dispositif électronique (dispositif autonome et doté de composants de base de type résistance, transistor, condensateur)
- Développement d'un matériau réfléchissant les ondes permettant une résonance de l'émission des ondes électromagnétiques situées dans la bande de fréquence de 13,5 à 13,6 MHz, ceci afin de démultiplier la distance d'émission.
- Développement et insertion d'une cellule photosensible dotée d'une sensibilité spectrale plus large que celle de l'œil humain
- Miniaturisation maximale et optimisation de l'antenne du transpondeur NFC (forme et matériau) afin que la largeur soit très faible (inférieure à 6 mm) et que la distance nominative de détection soit d'environ 30-40mm.

La description du produit et son utilisation sont décrites dans un cahier des charges fonctionnel [CDCF]

Votre objectif est de développer la bague sous la forme d'un produit prêt à être industrialisé.

4. Notre proposition

EFF'INNOV Technologies est un bureau d'études en systèmes embarqués. Nous avons une réelle expertise dans la définition et l'optimisation d'architecture matérielle et logicielle.

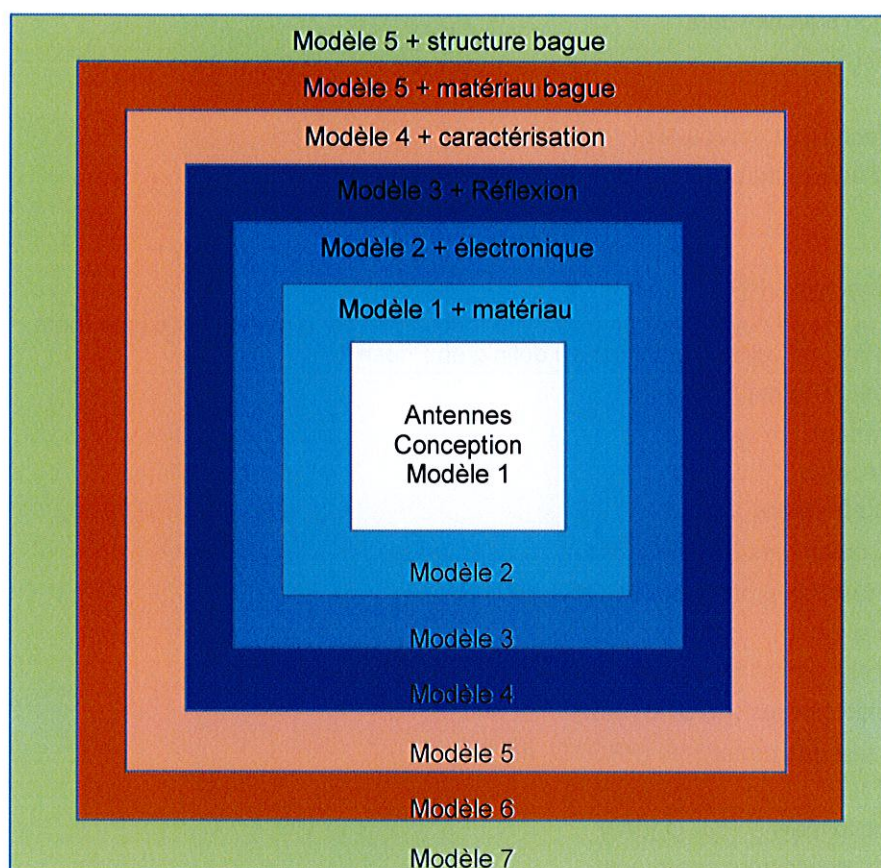
Nous intervenons en conseil en innovation, en maîtrise d'œuvre de projets et au travers de solutions clés en main.

Nos équipes possèdent plusieurs dizaines d'années d'expérience cumulée en conception et développement de produits électroniques intégrant la technologie NFC, notamment pour des applications sécurisées type terminaux de paiement.

Cette expertise nous permet de mobiliser un ensemble de compétences complémentaires allant de la conception et l'optimisation d'antenne jusqu'au développement de cartes électroniques et des applications logicielles.

Fort de notre expérience, nous proposons de prendre en charge le projet de développement de votre produit en s'appuyant des modèles permettant de réaliser des simulations électromagnétiques. Les modèles seront conçus de façon incrémentale en intégrant au fur et à mesure de nouveaux paramètres.

Le schéma ci-dessous décrit l'évolution des modèles.



Le projet est divisé en plusieurs phases, dont certaines itératives, permettant d'atteindre les performances visées.

Les phases sont décrites ci-dessous.

Phase 1 - Etude

L'objectif de cette phase est de définir l'architecture électronique du produit.

Les principales activités de cette phase sont :

- Elaboration et validation d'une spécification technique détaillée à partir de [CDCF] ;
- Définition de l'architecture ;
 - Sélection de principaux composants ;
 - Etude et spécification des interfaces ;
 - Détermination du bilan de puissance ;
 - Analyse du mécanisme de sécurisation des données (photo diode) ;
 - Proposition d'amélioration du mécanisme de sécurisation ;
 - Etude de l'intégration du dispositif d'information utilisateur ;
- Recherche et analyse de matériaux de la bague ;
- Etude des contraintes industrielles (DfM – Design for Manufacture) ;
- Rédaction de la documentation
 - Spécification d'architecture
 - Plan de test

Livrables :

- Spécification technique approuvée ;
- Spécification d'architecture ;
- Plan de test ;

Phase 2 – Prototype hors blocs RF

L'objectif de cette phase est de développer un prototype fonctionnel de la partie numérique (hors antennes) de la bague afin de valider l'architecture définie en Phase 1.

Les principales activités de cette phase sont :

- Saisie du schéma ;
- Placement & routage ;
- Développement firmware
- Fabrication de prototypes (PROTO_d#1) ;
- Démarrage et test des prototypes (PROTO_d#1) ;
- Mise à jour du schéma ;
- Mise à jour du placement & routage ;
- Fabrication de prototypes (PROTO_d#2) ;
- Démarrage et test des prototypes (PROTO_d#2) ;

Livrables :

- Prototypes fonctionnels (PROTO_d#2)
- Spécification d'architecture approuvée

Phase 3 – Conception des antennes

L'objectif de cette phase concevoir et de dimensionner des modèles pour les antennes NFC (13,56MHz) et RFID (125KHz)

Les principales activités de cette phase sont :

- Conception et dimensionnement des modèles d'antennes
- Modélisation et simulation électromagnétique sous HFSS (MODELE#1)

- Recherche de matériaux permettant de maximiser les performances de l'antenne et de minimiser les influences extérieures.
- Intégration des caractéristiques du matériau sélectionné au modèle (MODELE#2)
- Evaluation des performances du MODELE#2

Livrables :

- Rapport de simulation MODELE#2

Phase 4 – Etude du chemin RF complet

L'objectif de cette phase est de valider les chemins RF complets en y intégrant la partie numérique

Les principales activités de cette phase sont :

- Intégration du bloc numérique au modèle (MODELE#3)
- Modélisation et simulation des chemins RF complets ;
- Evaluation et optimisation des performances ;

Livrables :

- Rapport de simulation MODELE#3

Phase 5 – Etude des matériaux de réflexion

L'objectif de cette phase est d'étudier des matériaux permettant de maximiser les performances de réflexion de champs.

Les principales activités de cette phase sont

- Recherche de matériaux de réflexion ;
- Intégration des caractéristiques du matériau de réflexion dans le modèle (MODELE#4) ;
- Evaluation et optimisation des performances ;

Livrables :

- Rapport de simulation MODELE#4

Phase 6 – Prototype électronique

L'objectif de cette phase est de fabriquer et de valider les modèles de l'électronique avec le matériau de réflexion.

Les principales activités de cette phase sont :

- Réalisation et assemblage des prototypes électroniques (PROTO_e#1);
- Caractérisation des prototypes ;
- Intégration des résultats de caractérisation dans le modèle (MODELE#5)

Livrables :

- Prototypes électroniques (PROTO_e#1)

Phase 7 – Intégration mécanique

L'objectif de cette phase est d'intégrer la fonction électronique dans la mécanique de la bague et de vérifier les performances.

Les principales activités de cette phase sont :

- Intégration du matériau de la bague dans le modèle (MODELE#6)
- Evaluation et optimisation des performances ;
- Etude CAO de la mécanique ;
- Intégration de la structure de la bague dans le modèle (MODELE#7)
- Evaluation et optimisation des performances ;
- Fabrication des prototypes produit (PROTO_bague#1)
- Caractérisation du prototype (PROTO_bague#1)

- Optimisation des performances
- Mise à jour du modèle
- Fabrication des Engineering Sample (Pré-série) produit (ES_bague#1)
- Caractérisation des Engineering Sample (ES_bague#1)

Livrables :

- 3x prototypes produit (PROTO_bague #1);
- Engineering Sample (ES_bague#1)

Phase 8 – Validation

L'objectif de cette phase est de valider le produit.

Les principales activités de cette phase sont :

- Support technique durant l'exécution des tests environnementaux ;
- Exécution du plan de test ;
- Pré-certification ESD ;
- Exécution des tests EMVCo-L1 (cartes, sans-contact)

Livrables :

- Rapport de test ESD ;
- Rapport de test EMVCo-L1 ;
- Dossier de conception ;
- Rapport de test fonctionnel ;

5. Les livrables

Le tableau récapitule les livrables pour ce projet

#	Phase	Livrables
P1	Etude	• Spécification technique approuvée ; • Spécification d'architecture ; • Plan de test ;
P2	Prototype hors blocs RF	• Prototypes fonctionnels (PROTO_d#2) • Spécification d'architecture approuvée
P3	Conception des antennes	• Rapport de simulation MODELE#2
P4	Etude chemin RF complet	• Rapport de simulation MODELE#3
P5	Etude des matériaux de réflexion	• Rapport de simulation MODELE#4
P6	Prototype électronique	• Prototypes électroniques (PROTO_e#1)
P7	Intégration mécanique	• 3x Prototypes produit (PROTO_bague#1); • Engineering Sample (ES-bague#1) • Dossier de conception ; • Rapport de test ;
P8	Validation	• Rapport de test ESD ; • Rapport de test EMVCo-L1

	• Dossier de conception ; • Rapport de test fonctionnel ;
--	--

6. L'organisation

Le projet nécessite la mise en place et la coordination d'une équipe pluridisciplinaire. Une attention toute particulière sera donc apportée au management du projet afin de sécuriser l'atteinte des objectifs.

Un chef de projet sera affecté à cette mission. Il sera votre interlocuteur principal.

6.1 Identification des partenaires possibles

Certaines activités spécifiques seront confiées à des partenaires. Le tableau ci-dessous donne la liste des sociétés identifiées. Leur engagement sera confirmé à l'issue de la phase d'étude.

Un accord de confidentialité et de non concurrence sera signé spécifiquement pour ce projet avant toute consultation.

Activités	Organisme	Justification
Etude matériau	[CRISMAT] Laboratoire de Cristallographie et Sciences des Matériaux. Unité Mixte de Recherche (n° 6508) CNRS / ENSICAEN / Université de Basse-Normandie	• Expertise • Proximité
Tests EMVco-L1- Cartes contactless	ELITT - 8 rue Léopold Sédar-Senghor, Bâtiment Erable, 14460 Colombelles	• Laboratoire certifié • Proximité

7. Les hypothèses

Les hypothèses suivantes ont été faites pour élaborer cette proposition. Les délais ainsi que le budget peuvent être impactés si elles ne sont pas vérifiées.

- Le cahier des charges est figé à T0 (démarrage du projet) ;
- Les tests de qualification sont réalisés par ICARE avec notre support ;

8. Calendrier prévisionnel

Le calendrier prévisionnel est donné relativement à une date de début T0. T0 est matérialisée par la réception et l'acceptation du bon de commande.

Le calendrier sera confirmé à T0 et mis à jour à l'issue de chaque phase.

Planning prévisionnel (Semaine)	T0	T0+1	T0+2	T0+3	T0+4	T0+5	T0+6	T0+7	T0+8	T0+9	T0+10	T0+11	T0+12	T0+13	T0+14	T0+15	T0+16	T0+17	T0+18	T0+19	T0+20	T0+21	T0+22	T0+23	T0+24	T0+25	T0+26	T0+27	T0+28	T0+29	T0+30	T0+31	T0+32	T0+33	T0+34	T0+35	T0+36	T0+37	T0+38	T0+39	T0+40	T0+41	T0+42		
Activités																																													
ETUDE																																													
Phase#1 - Etude																																													
DEVELOPPEMENT																																													
Phase#2 - Prototype hors RF																																													
Phase#3 - Conception des antennes																																													
Phase#4 - Etude chemins RF complet																																													
Phase#5 - Etude matériaux réflexion																																													
Phase#6 - Prototype électronique																																													
Phase#7 - Intégration mécanique																																													
VALIDATION																																													
Phase#8 - Tests & validation																																													

9. Proposition commerciale

Etant donné la nature du projet et son niveau d'incertitude technologique, nous proposons un modèle d'engagement de type « Capped Time & Material ».

Dans ce modèle, un budget de développement est estimé. Il est basé sur notre expérience de projets similaires.

Les coûts sont ensuite décomptés au temps passé (ingénierie) auquel s'ajoutent les dépenses associées au projet (achats et sous-traitance).

A l'issue du projet :

1. Si les coûts de développement sont inférieurs au budget, EFF'INNOV récupère 50% de la différence.
2. Si les coûts de développement sont supérieurs au budget, la différence est amortie sur les premiers volumes sur une durée de 1 an.

Ce modèle d'engagement traduit notre volonté d'établir un vrai partenariat pour la réussite de votre projet.

Le tableau ci-dessous, récapitule le budget de développement pour chacune des phases.

#	Description	Prix (Eur H.T.)
P1	Etude	23 300
P2	Prototype hors blocs RF	19 600
P3	Conception des antennes	40 300
P4	Etude chemin RF complet	20 500
P5	Etude des matériaux de réflexion	7 200
P6	Prototype électronique	8 800
P7	Intégration mécanique	17 100
P8	Validation	16 900
TOTAL		153 700

Note:

- Les prix sont donnés en EUR hors taxe ;
- Les prix incluent :
 - L'ensemble des activités d'ingénierie et de management (projet, qualité, archivage...) ;
 - Le coût de 3 prototypes ;
- Les prix n'incluent pas :
 - Les frais de déplacement éventuels. Ils seront refacturés aux frais réels le cas échéant ;
 - Le coût des Engineering Sample ;

10. Lieu d'exécution

Le projet sera exécuté dans les locaux de EFF'INNOV Technologies à Colombelles.

11. Conditions de paiement

- Les factures sont payables à 30 jours nets

#	Jalon	Montant (en EUR H.T.)
F0	Livraison de la spécification technique approuvée	7 000
F1	Livraison et acceptation de la Phase 1 (Etude)	16 300

F2	Livraison et acception de la Phase 2 (Prototype hors RF)	31 600
F3	Livraison et acception de la Phase 3 (Conception antenne)	34 300
F4	Livraison et acception de la Phase 4 (Etude chemin RF complet)	16 500
F5	Livraison et acception de la Phase 5 (Etude matériau réflexion)	7 800
F6	Livraison et acception de la Phase 6 (Prototype électronique)	11 300
F7	Livraison et acception de la Phase 7 (Intégration mécanique)	17 000
F8	Livraison et acception de la Phase 8 (Validation)	11 900
TOTAL		153 700

- Les frais de déplacement éventuels seront facturés à l'issue du déplacement.

12. Validité de l'offre

Cette proposition est valable 1 mois à partir de la date d'émission.

*Bon pour accord pour 27 960€
(F0 + F1)
Jm Am - J.*

Jacques POMONTI
Président

le 9 septembre 2016

Incubateur d'entreprises innovantes
inizià
Maison du Parc - ZI Erbajolo - 20600 BASTIA
Siret : 798 482 097 00010

Conditions générales de vente

Eff'Innov Technologies est une SAS au capital de 100 000€, dont le siège social est situé au 2 esplanade Anton Philips, 14460 Colombelles, FRANCE, (ci-après «EFF'INNOV») et immatriculée au RCS de Caen sous le n° 512 435 314. EFF'INNOV est une de services spécialisée dans la conception et la réalisation de systèmes électroniques embarqués.

Article 1. Objet

La vente de produits ou de services de EFF'INNOV (ci-après « Prestations») est soumise aux présentes conditions générales de vente remises au client (ci-après « le Client») avec l'offre commerciale. Le Client accepte donc sans réserve les présentes conditions sauf dérogations acceptées par les deux parties et clairement formulées par écrit. En cas de désaccord avec toute mention, il appartient au Client de le notifier par écrit à EFF'INNOV concomitamment à l'envoi du bon de commande et EFF'INNOV se réserve la possibilité d'accepter ou de refuser ladite commande.

Article 2. Formation du contrat

L'offre de EFF'INNOV, qu'elle soit établie sous forme de proposition commerciale, de devis ou de contrat préétabli, est valable trente (30) jours à compter de sa date d'établissement.

L'offre sera réputée acceptée et le Contrat formé une fois un bon de commande reçu et accepté formellement par EFF'INNOV, accompagnée le cas échéant de l'acompte prévu.

Le bon de commande du Client n'aura valeur de commande et ne liera EFF'INNOV que si ce dernier fait référence à l'offre EFF'INNOV impliquant l'acceptation des présentes conditions générales.

Article 3. Acceptation

A la livraison des Prestations (Livrables) par EFF'INNOV, le Client examinera s'ils sont conformes aux spécifications applicables. Le Client informera EFF'INNOV par écrit de son acceptation ou de son refus d'un ou des Prestations dans un délai de cinq (5) jours et dont le point de départ est la réception de l'élément susvisé par le Client. En cas de refus, EFF'INNOV s'engage, conformément à ses obligations de moyens, à mettre en place tout en œuvre pour corriger dans les meilleurs délais tous les éléments non conformes aux éléments de spécifications notifiés par le client.

En cas d'acceptation, le Client remet un avis d'acceptation écrit à EFF'INNOV

Article 4. Obligations réciproques des Parties

4.1. Obligations de EFF'INNOV

EFF'INNOV, s'oblige à :

- Réaliser les Prestations dans le respect des règles de l'art, des lois et règlements en vigueur, conformément à la déontologie de sa profession et dans le souci permanent de préserver les intérêts du Client,
- Donner au Client l'ensemble des informations nécessaires à ses prises de décisions,
- Garder confidentielles l'ensemble des informations communiquées par le Client dans le cadre du Contrat et ne les utiliser que dans le cadre du Contrat,
- Faire accepter ses sous-traitants et agréer les conditions de paiement par le Client, conformément aux dispositions de la loi du 31/12/1975.

4.2. Obligations du Client

Le Client s'oblige à :

- Fournir par écrit à EFF'INNOV, le cahier des charges du projet. Ce document, dont le Client garde l'entière responsabilité, définit notamment les objectifs du Client et les données de base du projet.
- Mettre à disposition de EFF'INNOV, toutes informations nécessaires à la réalisation des Prestations, notamment concernant son activité et le statut de son activité et de ses établissements vis à vis de la réglementation et de l'administration.
- Effectuer les règlements dans les conditions et termes prévus au contrat,

4.3. Réparation des dommages contractuels

- EFF'INNOV est directement et exclusivement responsable de ses Prestations sans qu'aucune solidarité ne le lie aux différents intervenants sur le projet.
- La responsabilité de EFF'INNOV ne saurait être recherchée pour les dommages résultant d'erreurs provenant des documents ou informations fournis par le Client, en particulier s'il a fait préalablement toutes les réserves utiles.
- En cas de défaut ou omission de sa part, la responsabilité contractuelle de EFF'INNOV consiste à effectuer les études modificatives ou les corrections nécessaires.
- S'il est reconnu au bénéfice du Client un droit à réparation des dommages matériels directs subis, résultant des défauts précités, le montant total des indemnités correspondantes ne pourra excéder un maximum de 10 % du montant du Contrat. Ce coût s'entend comme un plafond global de responsabilité de EFF'INNOV au titre du Contrat. En particulier il ne peut y avoir de réparation pour dommages immatériels ou indirects tels que pertes de production ou de profit.

4.4. Obligations d'assurance

Les Parties souscriront et maintiendront en vigueur, pendant la durée du Contrat, les polices d'assurance nécessaires pour couvrir les responsabilités et risques de dommages leur incombant.

Article 5. Conditions de réalisation des Prestations

5.1. Début des Prestations

Les prestations débutent dès la mise en vigueur du Contrat.

5.2. Durée des Prestations

La durée des Prestations, fixée au Contrat, est donnée à titre indicatif et aussi exactement possible. Le non-respect de ces délais ne peut en aucun cas donner lieu à des dommages et intérêts, retenues, pénalités de retard ou annulation des commandes en cours.

Tout retard non imputable à EFF'INNOV, entraîne une modification du délai contractuel et une indemnisation de EFF'INNOV

5.3. Achèvement des Prestations

L'achèvement des Prestations est concrétisé soit par la remise du document d'étude constituant les Prestations, soit par un Procès-Verbal de Réception des livrables.

Article 6. Résiliation ou suspension du Contrat

Le Contrat peut être résilié, par l'une des Parties, après mise en demeure par lettre recommandée restée sans effet, en cas d'inexécution grave par l'une des Parties de ses obligations contractuelles. Il appartient à la Partie qui demande la résiliation d'apporter la preuve de la faute, sans préjudices des dommages et intérêts qui peuvent être alloués par les tribunaux.

6.1. Résiliation pour cause majeure

Le Contrat peut être résilié par l'une des Parties pour tout cas de force majeure d'une durée supérieure à 3 mois.

6.2. Résiliation par le Client

Le Client peut à tout moment renoncer à la réalisation du projet, dans le cadre duquel EFF'INNOV réalise les Prestations objet du Contrat. Dans cette hypothèse le Client informe EFF'INNOV de sa décision de renoncer au projet et de résilier le Contrat. Le Client doit alors régler à EFF'INNOV le montant des Prestations réalisées, ainsi que le montant de la phase d'étude en cours de réalisation. EFF'INNOV percevra en outre, à titre d'indemnité une somme égale à 20 % du montant prévu pour les Prestations correspondantes aux phases du Contrat non réalisées.

6.3. Résiliation par EFF'INNOV

EFF'INNOV a la faculté de résilier le Contrat, dans le cas d'interruption des Prestations supérieure à 3 mois, ou en cas de non-paiement des Prestations. Dans cette hypothèse, EFF'INNOV sera rémunéré dans les conditions prévues en 6.2.

6.4. Suspension de la réalisation des Prestations

Si les Prestations de EFF'INNOV sont suspendues à la demande du Client ou pour cas de force majeure, le montant des Prestations réalisées sera réglé par le Client dans les délais prévus au Contrat. En cas de prolongation de la suspension au-delà de 3 mois et non prévue au contrat, le montant des Prestations restant à réaliser sera actualisé en fonction des conditions économiques en vigueur au moment de la reprise des Prestations. Une indemnité couvrant les conséquences de cette interruption (frais de démobilisation, frais d'archives et de reprise) sera réglée à EFF'INNOV.

6.5. Force majeure

Sont considérées comme force majeure, toutes circonstances imprévisibles, indépendantes de la volonté des parties et empêchant l'exécution du Contrat. Outre les cas habituellement retenus par la jurisprudence, sont pris en compte les grèves totales ou partielles, le lock-out, les intempéries exceptionnelles, tremblements de terre, inondations, restrictions gouvernementales et légales.

Article 7. Réserve de propriété

EFF'INNOV conserve la propriété des Livrables jusqu'à encaissement intégral du prix en principal et accessoires. Le défaut de paiement total ou partiel permettra à EFF'INNOV de revendiquer sans délai les Livrables restés en possession du Client.

Article 8. Paiement

Les prestations de EFF'INNOV sont payables à 30 jours, date d'émission de facture (article 53 de la loi n°2001-420 du 15 mai 2001).

Article 9. Propriété intellectuelle

Les développements réalisés spécifiquement par EFF'INNOV appartiendront, après paiement complet, au Client. A cette fin, EFF'INNOV cède au client à titre exclusif les droits de propriété intellectuelle de nature patrimoniale afférents aux dits développements, et notamment le droit d'exploitation, d'utilisation, de reproduction, d'adaptation, de commercialisation, de traduction et de représentation, pour le monde entier et la durée de protection des droits de propriété intellectuelle.

Le prix versé conformément aux présentes rémunère la cession susvisée.

En outre, chaque Partie reste seule propriétaire des méthodes, outils et savoir-faire, logiciels préexistants au Contrat, ou développé indépendamment de celui-ci, utilisés dans le cadre de la prestation.

Dans le cas où la réalisation des prestations a été faite, ou tout ou partie, à partir d'une base technologique (matérielle et/ou logicielle) appartenant à EFF'INNOV, ou dont celui-ci a acquis un droit d'utilisation ou d'exploitation, EFF'INNOV ne concède au Client, sur cette base technologique, qu'un simple droit d'utilisation, aux conditions financières définies entre les Parties.

Article 10. Divers

Le Client autorise EFF'INNOV, après accord, à citer le nom du Client et le projet réalisé dans la liste de ses références et à inclure des documents photographiques dans ses dossiers de présentation, dans la limite où ces photographies ne seraient pas couvertes par un accord de secret.

Article 11. Cession

Aucune des Parties ne peut céder le présent Contrat, sans l'accord de l'autre Partie. Néanmoins, chacune des parties aura la possibilité de transférer tout ou partie des obligations faisant l'objet du Contrat à toute entité directement ou indirectement contrôlée par l'une des Parties après notification à l'autre Partie par lettre recommandée avec accusé de réception.

Article 12. Litiges

Les litiges découlant du Contrat sont de convention expresse entre les parties, du ressort des tribunaux du siège de EFF'INNOV.

